comme on le sait, la propagation de la langue française à l'étranger, qu'elles peuvent s'adresser à M. Béthouart, délégué, rue d'Anvers, n° 6.

Une descente du juge d'instruction. — On se rappelle la rixe sanglante qui s'est produite, dans la soirée du 10 décembre, à la sortie de l'estaminet Huygebaert, rue de Menin, entre un jeune employé, Alphonse Leclercq, et M. Desbonnet, confiseur, rue de la Latte, qui a été grièvement blessé et mordu par son adversaire. Celui-ci avait eu lui-même le petit doigt presque coupé, par la lame de son couteau, qui s'était refermée, pendant qu'il frappait; et quelques jours plus tard, il a fallu faire l'amputation du membre, à l'infirmerie de la prison de Lille.

De son côté M. Desbonnet est loin d'être en bonne voie de guérison; et son état inspire encore de sérieuses inquiétudes.

C'est à propos de cette affaire que M. Delalé, juge d'instruction, s'est rendu à Tourcoing, mercredi, à deux heures de l'après-midi, accompagné de son greffier.

Leclercq était amené en même temps sous la conduite de deux gendarmes. Après avoir entendu plusieurs témoins dans le cabinet de M. le commissaire central, M. Delalé s'est rendu avec l'inculpé, chez M. Desbonnet, où a eu lieu la confrontation.

Le magistrat et le prisonnier sont repartis pour Lille, vers 4 heures 1/2.

Commencement de grève. — Mercredi à 1 heure, 30 tisserands de l'établissement de M. Beulin, rue Jean-Legrand, ont déclaré qu'ils ne continueraient pas le travail, si on n'apportait pas les modifications suivantes au tarif de certains articles : 1° Augmentation de 0,03 1/2 soit 0,10 1/2 pour les grandes largeurs; 2° 0,07 1/2 et 0,06 1/2 pour les 102 duites. Comme il n'a pas été possible de faire droit séance tenante à leurs réclamations, ils ont quitté la fabrique, sans se livrer à aucune manifestation.

Aux bonnes ménagères! — Achetez le **délicieux beurre** d'Oostcamp, chez Tanghe-Verdonck, rue de l'Hôtel-de-Ville, 4, Tourcoing. Beurre de crème de toute pureté, 3 fr. 50 le kilog.
Maison Centrale : rue du Bois, 13 (treize), Roubaix.
Dépôt : rue Pierre-de-Roubaix, 150, Roubaix.
N. — Exigez sur les mottes de beurre la marque de la laiterie d'Oostcamp. 76573

Un commencement d'incendie. — Mercredi à 3 heures 1/2 de l'après midi, le feu se déclara, par suite d'un vice de construction de la cheminée, dans une chambre de la maison occupée par une pauvre veuve, Madame Lassuy, rue du Sentier, n° 54. Heureusement on s'en est aperçu à temps, et les voisins sont parvenus à se rendre maîtres des flammes avant l'arrivée des pompiers.

Les perles, consistant en un lit, literies et linge, sont évaluées à 60 francs. Il n'y a pas d'assurance.

Halluin. — *Un aliéné.* — Nous avons parlé, il y a peu de jours du nommé Désiré Prouvost, âgé de trente-cinq ans, natif de Roubaix. On se rappelle que ce malheureux, qui présentait des symptômes très accusés de démence paralytique, avait été trouvé errant dans les rues d'Halluin, à la suite de son expulsion du territoire belge, expulsion en l'espèce contraire aux stipulations de la convention internationale.

M. Perchon, médecin, a conclu à l'internement de cet infortuné dans un établissement ad hoc. Prouvost vient d'être conduit en voiture à l'hôpital Saint-Sauveur de Lille où il a été admis en observation.

— *Un jeune homme peu galant.* — Ayant rencontré, hier soir, vers neuf heures, rue de Lille, une jeune fille du nom de Maria Graye, tisserande, âgée de dix-huit ans, un jeune homme, Victor Nuyttens, âgé de vingt ans, frandeur de profession, croyant voir une autre personne contre laquelle il garde rancune, empoigna la fille Graye à la gorge, la renversa et la cribla de coups de poings. Le brutal jeune homme s'est vu dresser procès-verbal par M. le commissaire de police.

LILLE

Le cabinet de M. Raynal. — M. Beaucaire, qui avait été récemment nommé conseiller de préfecture du Nord, en remplacement de M. Meigman, vient d'être appelé par M. Raynal en qualité d'attaché au cabinet du ministre.

Un homme arrêté pour tentative de meurtre contre sa femme. — Nous avons annoncé la tentative de suicide d'une femme qui se serait jetée par la fenêtre de sa maison, rue des Etaques.

A la suite de racontars, le mari de cette dernière nommé Emile Labroux, âgé de 22 ans, a été arrêté sous l'inculpation de tentative de meurtre. Ce dernier l'aurait précipitée par la fenêtre. Des charges graves pesent contre lui.

Mons-en-Barœul. — *Une voiture tamponnée par le car à vapeur.* — Mardi, vers dix heures du soir, le tramway à vapeur de Lille à Roubaix a tamponné la voiture d'un messager, M. Tiberghien, de Roubaix. Voici comment l'accident s'est produit :

Des travaux de réparations de pavage sont effectués en ce moment à Mons-en-Barœul, ce qui oblige les tramways à faire leur parcours à contre voie. La voiture de M. Tiberghien conduite par deux domestiques en état d'ivresse se tenait de l'autre côté.

Est ce la peur des chevaux ou la maladresse des conducteurs? toujours est-il que lorsque le tramway est arrivé près du véhicule, les chevaux prirent le milieu de la route. Le conducteur du tramway n'ayant pu, malgré ses efforts, parvenir à arrêter immédiatement le car, celui-ci butta contre le camion, qui versa sur le côté La machine du tramway eut sa devanture défoncée.

Les domestiques de M. Tiberghien injurièrent les conducteurs du car qu'ils accusèrent de l'accident. Finalement on en arriva aux mains, ce qui causa au tramway un retard de 40 minutes.

Un rapport a été dressé à la charge des conducteurs de la voiture de messagerie.

Bourse linière. — La hausse continue du lin donne une grande animation à l'industrie et au commerce linière pour tous les articles. La saison est favorable aux affaires en toiles; on signale cependant des transactions régulières à prix en faveur des vendeurs. Les fils sont extrêmement recherchés, la filature se tient sur la réserve, mais toutes les transactions ont lieu à prix en hausse sur les cours précédents.

Un très bon courant d'affaires en lins de pays, les prix tendent constamment à la hausse. Beaucoup moins de ventes que la semaine dernière en lins de Russie; la hausse continue des prix et le petit nombre d'offres faites expliquent cette diminution; les transactions ont surtout porté sur le livrable roui à l'eau.

Marché aux blés de Lille du 27 décembre 1893. (Cours commercial.) — Blés et farines, calmes. Les blés, peu offerts, sont tenus de 45 à 46 fr. maximum les 80 kilos.
On demande de 27 à 28 fr. pour les farines en boulangerie.
La vente n'y est pas bien active.
Peu de monde à notre marché.

CONSEIL MUNICIPAL DE TOURCOING

Séance du 27 décembre 1893

Présidence de M. Hassebroucq, maire

La séance est ouverte à 8 heures 30.

Sont présents : MM. Hassebroucq, maire; Diéval, adjoint; Masure, Descoutembier, Salembien, Sénélar, Honoré Colson, Glorieux, Dalle-Dessy, Dupont, Goube d'Anzin, Despinois, Cruque, Tack, Roux, Hersin, Muller, Delphin Dumortier, Delcroix.

Excusés : MM. Honoré Dumortier, Grau, De Lavalvre, Dron, Delva.

M. Drammais, secrétaire général, donne lecture du procès-verbal de la dernière séance. La rédaction de ce procès-verbal est adoptée sans observation marquante.

Vérification des viandes. — Le préposé en chef de l'octroi a proposé la création de postes de sous-inspecteurs chargés de la vérification des finances. La proposition est renvoyée à la commission compétente.

Bibliothèque populaire. — L'Administration municipale est autorisée à traiter avec un libraire pour l'achat de livres.

L'accident du réservoir du Huchon. — Sur un rapport du Maire, le Conseil approuve les chiffres d'indemnités à allouer pour accidents personnels ou dommages matériels survenus à la suite de l'effondrement du reservoir du Huchon, et vote le crédit de 1,240 francs, soit 30 0/0 du chiffre total de 4,168, part afférente à Tourcoing.

M. Dupont demande à quel point se trouvent les travaux des experts chargés d'examiner à qui incomberait la responsabilité de l'accident.

M. le Maire dit que, d'après le rapport des experts, l'accident serait dû à un défaut du projet et qu'il n'y aurait pas de responsabilité à la charge des entrepreneurs. Il ajoute qu'à son avis, les villes n'auront à exercer leur recours contre qui que ce soit. L'auteur du projet a demandé à être entendu et il doit déposer un rapport qui n'est pas encore parvenu. La question est délicate et il y a lieu de garder une certaine réserve.

Travaux de voirie. — Le Conseil renvoie aux commissions des finances et de la voirie l'offre d'ouvrir des rues dans un terrain appartenant à la fabrique de la Madeleine, de Lille.

Bureau de Bienfaisance. — L'administration charitable sollicite du Conseil municipal un supplément de subvention : cette demande est basée sur l'augmentation du nombre d'indigents ayant recours au Bureau de Bienfaisance.

Le Conseil vote un crédit de 12,000 fr. pour faire droit à cette demande.

Vérification des poids et mesures. — M. le Vérificateur remercie le Conseil de l'indemnité de 800 fr. qui lui a été allouée. Dont acte.

Service des eaux. — Le budget de 1894 comprend les prévisions suivantes : en recettes 4,010,088 fr. y compris une partie de l'emprunt des eaux potables et en dépenses 928,926 fr. soit un excédent en recettes de 81,160 fr. Le Conseil approuve ce budget.

Logements insalubres. — Il est procédé à l'élection d'un membre de cette commission; est désigné par le vote M. Lamon, en remplacement de M. Jubaru.

Caisse des écoles communales. — Sur le rapport de M. Tack, le Conseil approuve les statuts de la « Caisse des écoles communales, » qui a pour but « d'encourager et de faciliter la fréquentation des écoles, soit par des récompenses aux élèves les plus assidus, soit par des secours en chaussures, vêtements, etc., aux enfants des familles indigentes ou peu aisées. » Elle se préoccupera notamment du fonctionnement des cantines scolaires.

Demande de bourse pour la fréquentation du Conservatoire. — Cette question était venue à la précédente séance, et aucune solution n'avait été donnée. On sait qu'il s'agit du jeune Bacquart, qui est reçu au cours de M. Delsart au Conservatoire.

M. Glorieux donne quelques explications et réfute l'objection de trop jeune âge qu'on a opposée à la demande.

M. le Maire fait remarquer que la question doit être traitée à huis-clos.

La discussion est renvoyée à la fin de la séance.

La société des anciens militaires. — M. Salembien demande qu'on accorde au moins 200 fr. à la société des Anciens militaires puisqu'on a subventionné les Francs tireurs du Nord, société composée de « riches » qui ont les moyens de faire eux-mêmes leurs frais.

M. le Maire estime que la société des Anciens militaires est digne d'intérêt, tout en manifestant le souhait que les sociétés de ce genre se concentrent. Il propose, en résumé, d'allouer 300 fr.

M. Tack explique la décision prise par la commission des finances en refusant de prime abord la subvention. Elle a craint de créer un précédent : beaucoup de sociétés du même genre se fondent et s'adresseront probablement aussi à la municipalité pour obtenir un subside.

Sous le bénéfice de ces observations, la subvention de 300 francs est mise aux voix au scrutin secret (le vote par mains levées n'ayant pas donné de résultat;) sur dix-huit votants, sept conseillers se prononcent en faveur de l'adoption du subside, sept contre, et quatre abstentions. En conséquence la subvention n'est pas allouée puisqu'il n'y a pas de majorité.

La fanfare « les Intimes ». — La commission des finances, par l'organe de M. Dupont, propose d'accueillir la demande de 300 francs de subvention présentée par la fanfare « les Intimes ».

M. Muller prétend que cette société s'est efforcée de nuire à la Musique municipale et il espère qu'elle changera d'attitude à l'avenir en reconnaissance de la subvention qu'on lui donnera.

M. le Maire est d'avis d'accorder la subvention afin d'ôter à cette société le prétexte de se donner des airs de persécutée. Cette société a d'ailleurs témoigné d'une réelle valeur. D'ailleurs le Conseil reste toujours libre de supprimer la subvention.

La subvention est votée, à mains levées, à la majorité.

Concours horticole. — En conformité d'un vœu de M. Tack, le Conseil décide l'organisation d'un concours agricole qui aura lieu les 19, 20, 21 et 22 mai 1894.

La bataille de Tourcoing. — Le Conseil municipal décide en principe ce qui suit :

« 1° La ville de Tourcoing célébrera par une fête publique, le 20 mai prochain, le centenaire de la bataille de Tourcoing, où, le 18 mai 1794, les armées françaises, quoiqu'en nombre fort inégal, remportèrent sur les armées alliées une victoire éclatante qui fut le prélude du triomphe de la France contre l'Europe coalisée.

» 2° Afin de donner à cette fête le caractère national et patriotique qui lui convient et de lui assurer une importance digne de la ville, il sera fait appel au concours de tous les habitants à quelque nuance d'opinion qu'ils appartiennent. A cet effet, le Maire est invité à provoquer l'ouverture d'une souscription et la formation d'un comité d'organisation qui serait composé, indépendamment du Maire, président, par égale moitié, de souscripteurs choisis par eux, et de conseillers désignés par le Conseil municipal. »

Le Conseil municipal fixera ultérieurement le crédit à voter pour la part de dépenses à supporter par la ville.

Le rapport a été présenté par M. Jules Tack.

Entretien des rues et sentiers. — Le Conseil approuve le cahier des charges pour la mise en adjudication des travaux d'entretien des rues et sentiers en 1894, 1895 et 1896.

Entretien des bâtiments. — La même formalité est remplie au sujet de l'entreprise de l'entretien des bâtiments.

Classement de rue. — Sur le rapport de M. Tack, au nom des commissions des finances et de la voirie, le Conseil classe la rue des Fauvettes (prolongement de la rue Solférino de Roubaix, moyennant l'engagement à prendre par les propriétaires de se conformer aux règlements de la voirie pour l'aqueduc et le pavage de cette rue.

Place du Conditionnement. — A la suite d'une observation de M. Glorieux, M. le Maire promet de prévoir ultérieurement une somme destinée au pavage de la place qui se trouve en face de l'entrée du Conditionnement.

Service médical du Bureau de Bienfaisance. — M. Delphin Dumortier se fait l'écho de plaintes formulées par les habitants à propos des visites médicales. Il émet un vœu en faveur de la suppression des circonscriptions actuelles et du remplacement par le service à la visite.

Il demande aussi qu'un médecin se tienne le dimanche au Bureau de bienfaisance à la disposition des malades indigents.

Après un échange d'observations, le Conseil renvoie à une prochaine séance l'examen de la prise en considération de ce vœu.

Les travaux de l'Hôtel-de-Ville. — M. Tack demande à quel point se trouvent les travaux de l'Hôtel-de-Ville.

M. le Maire répond que le retard apporté à l'exécution de ces travaux est dû à diverses causes, notamment au manque d'argent.

Le budget de 1894. — Le Conseil aborde enfin la discussion des prévisions budgétaires pour 1894. Il adopte d'abord sans discussion les recettes ordinaires et extraordinaires, puis il passe successivement en revue les nombreux articles du budget des dépenses

Ici encore tous les chapitres sont successivement adoptés sans amener de discussion notable, mais nous aurons d'ailleurs l'occasion d'étudier en détail les divers éléments de notre budget communal.

Avant d'arrêter définitivement les chiffres, le Conseil se constitue en comité secret pour discuter la demande de subvention du jeune Bacquart. Après quelques minutes de discussion, le Conseil accorde la bourse de 1200 fr. qui lui était demandée.

Les chiffres du budget sont établis comme suit : recettes totales 3.282.462,87; dépenses totales 3.276.920,76; excédent en recettes 5.542,11.

Le Conseil vote à l'unanimité ces prévisions budgétaires pour l'année 1894, puis le Maire lève la séance et déclare la session close. Il est 11 heures 1/2.

LE VOL DE MONS-EN-BAROEUL

Nos lecteurs ont encore présents à la mémoire les détails du vol accompli, il y a quelques jours, à la maison de campagne d'un conseiller municipal de Lille, M. Barbe.

De l'enquête habilement conduite par M. le maire de Mons-en-Barœul aidé par ses deux gardes champêtres et de la gendarmerie, il résulte que les voleurs se sont encore introduits chez M. Mallet, cabaretier, à l'estaminet du « Grand-Trocadéro », au coin de la route de Lannoy et de la route de Roubaix à Mons-en-Barœul, pour y enlever une baladeuse.

Nos lecteurs se rappellent que M. Trigallez avait entendu le bruit d'une brouette passant sur la route vers trois heures du matin : le bruit de cette brouette était bien celle des voleurs, mais, la trouvant insuffisante, les hardis malfaiteurs se sont introduits chez M. Mallet en escaladant une clôture faite en planches et ouvrant ensuite la porte de l'intérieur, ils y ont enlevé une baladeuse appartenant à M. Degoedt et qui était ordinairement remisée dans la cour de M. Mallet. Voici comment la chose a été découverte :

Lundi matin, M. Mallet s'aperçut parfaitement que la baladeuse n'était plus chez lui; mais comme fréquemment M. Degoedt, qui habite en face, venait la prendre et s'en servir sans que M. Mallet le remarquât, celui-ci croyait à une circonstance pareille, et ce n'est que le soir en rencontrant M. Degoedt, qu'il eut la pensée de lui demander s'il avait prêté sa voiture à quelqu'un.

Sur la réponse négative de M. Degoedt, M. Mallet n'eut plus de doute : la voiture avait été volée, mais par qui? Une autre découverte vint mettre sur la trace des voleurs : à quelques centaines de mètres au-dessus de l'estaminet du *Trocadéro*, on retrouva la brouette qui avait d'abord servi aux voleurs de M. Barbe. Plus de doute, dès lors. La baladeuse avait été enlevée par ces mêmes bandits et devait remplacer la brouette trop incommode et trop suspecte.

Espérons que ces différents détails permettront de faire découvrir les auteurs de ce vol important.

Concerts et Spectacles

Concert par le club « Les Mâll Mélo. » — Le grand salon de la Mairie était absolument bondé hier soir, et le public s'est retiré charmé de la soirée qu'il venait de passer. La « Philharmonique du Jean-Ghislain, » qui prêtait son concours, a exécuté quelques pages choisies de son répertoire : *Poète et Paysan*, de Suppé et *La Vie Champêtre*, de Bajus. Les progrès faits par cette société s'accentuent visiblement, les applaudissements qui ont couvert la fin de cette exécution l'ont suffisamment prouvé; l'honneur en revient surtout au chef énergique et dévoué M. A. Bauwens.

M. A. Gaile, baryton, avec une voix pleine et étendue, a apporté beaucoup d'âme et d'expression dans la romance *Caïn*.

Les deux Ecartelés, est une scène comique qui dénote chez ses auteurs autant de souplesse que de savoir, elle a obtenu franc succès, toutes nos félicitations aux interprètes MM. Louis Evrard et Auguste Lallemand. M. Léonard Duprez, un jeune violoniste, presqu'un artiste, a émerveillé son auditoire, en jouant une *Fantaisie célèbre*. Son coup d'archet est d'une netteté et d'une dextérité remarquables; il fait chanter et pleurer son instrument au gré de sa volonté; le public l'a bissé et acclamé.

M. J. Monnier, l'estimé chanteur comique, a conquis en arrivant sur la scène les suffrages de l'assistance; ses différentes chansonnettes, dites sur le meilleur ton, ont été très goûtées et applaudies. Les *Poses de marbre*, qu'on a déjà acclamé maintes fois, ont été reproduites avec succès; à mentionner surtout les *Nouvelles poses historiques* : les *Gladiateurs*, la *Mort de César*, le *Châtiment*, *Laocoon et ses fils étouffés par deux serpents*, etc., tout cela était d'une exactitude scrupuleuse.

M. V. Verbrugge, hautboïste, possède un doigté admirable; il a exécuté une fantaisie, *Rigoletto*, avec autant de sentiment que d'expression. M. G. Dupureur excelle dans l'art de bien dire; le monologue de Coppée, la *Bénédiction*, qu'il a irréprochablement récité, lui a valu d'unanimes bravos.

Quels originaux que les frères Gratepif, Figaro et Malpeignet leur scène d'imitation *Un barbier incomparable* a été très réussi. Le grand ballet villageois exécuté avec un ensemble digne d'éloges a été frénétiquement applaudi. M. Bargibant est un comique dans toute l'acception du mot. Il a détaillé quelques scènes avec une verve étourdissante. Une bouffonnerie : *La Rosière*, qui clôturait cette belle soirée, a fort diverti l'assistance; les interprètes ont droit à des éloges, surtout « La Rosière » (M. Ch. Dens).

Le compositeur de la musique, dans cette scène, est M. Léonard Duprez, le violoniste mentionné plus haut; sa composition est marquée au coin du bon goût.

Une tombola. — Voici les numéros gagnants de la tombola organisée à l'estaminet de la « Brasserie du Fresnoy », tenu par Mme Mora, 79, rue de Rome: les lots pourront être réclamés jusqu'au 10 janvier; passé ce délai, ils seront acquis à l'œuvre : 116, 210, 560, 148, 647, 451, 281, 216, 886, 305, 115, 52, 452, 68, 955, 206.

— *Une soirée littéraire et musicale* sera donnée, dimanche prochain, 31 décembre, à sept heures du soir, dans la salle de l'hôtel du Cygne.

Grand Théâtre de Roubaix
Jeudi 28 Décembre 1893
MANON
Opéra-comique de MASSENET

TRIBUNAUX

Tribunal correctionnel de Lille. — *Audience du mercredi 27 décembre.* — CHIFFONNIER IRRITÉ. — Le jeudi 21 décembre, vers six heures du soir, un chiffonnier du nom de Jules Wattremez voulait absolument entrer chez M. Deberghe-Nys, rue de Lannoy, pour faire un mauvais parti à une ouvrière qui travaillait dans ce dernier établissement. On veut l'en empêcher et l'agent Despierre, à peine arrivé, reçoit les invectives du chiffonnier qui ne tarda pas à être arrêté. Wattremez est condamné à quinze jours de prison.

PROCÈS DE PRESSE. — *Le Tribunal* rendant son jugement sur l'action en diffamation intentée par M. Dutrieu à M. Nadaud, gérant du *Nord Cycliste*, et à MM. Garemond et Rudeau, signataires d'articles dans un autre journal de ce même sport, condamne les défendeurs à vingt-cinq francs d'amende, cinquante francs de dommages-intérêts et à l'insertion de la décision dans l'une et l'autre des publications.

UN FRAUDEUR POURSUIVI. — Deux préposés de douanes, aux Ballons, poursuivaient dernièrement un individu qui avait laissé tomber en courant un paquet de tabac assez volumineux, l'avaient pourchassé jusqu'à une maison de la rue Destrée à Roubaix où il était entré.

Certains d'avoir reconnu en lui un nommé Ferdinand Six, âgé de vingt-deux ans, ils avaient dressé procès-verbal qui avait été renvoyé au parquet. Car outre le fait de contrebande, il avait de loin injurié et outragé le douanier en accompagnant ses paroles de gestes obscènes.

Un mandat d'arrêt fut décerné contre lui et Six, arrêté à Roubaix, fut traduit en correctionnelle. A l'audience, malgré les dépositions précises des préposés qui affirment le reconnaître, Six soutient que ces derniers se trompent. Six est condamné à deux mois de prison et 500 francs d'amende.

Tribunal de commerce de Tourcoing. — *Audience du 28 décembre.* — MARCHÉ A LIVRER DE COSSETTES DE CHICORÉE. — Dans le procès plaidé dans cette audience, quelques points nous semblent devoir être plus particulièrement mis en lumière pour l'intérêt pratique qu'ils présentent.

Il s'agit d'une action intentée par M. Papier, fabricant de chicorée à Tourcoing, contre M. Criquet, un négociant de la Belgique, pour non exécution d'un marché à livrer de cossettes de chicorée.

Le marché avait été passé en janvier 1893 pour 100,000 kilog. de cossettes au prix de 16 fr. 50 les 100 kilog. à livrer en octobre, novembre, décembre et janvier 1894.

Le vendeur ne s'étant pas exécuté, M. Papier a fait une mise en demeure au mois d'août et il réclame aujourd'hui une indemnité de résiliation de 20,000 fr. Il faut ajouter que la récolte de cossettes de chicorée ayant manqué cette année par suite de la sécheresse, le produit a considérablement haussé de valeur et a atteint jusqu'au prix de 35 fr.

A la demande de M. Papier, le défendeur oppose, entre autres, deux points que nous voulons surtout retenir.

D'abord, en ce qui concerne la livraison, il prétend qu'ayant vendu les 100,000 kilog sur octobre, novembre, décembre et janvier 1894, il a la faculté de livrer la totalité de la marchandise l'un ou l'autre de ces mois, tandis que M. Papier soutient qu'il a toujours entendu être livré par quantités de 25,000 kil., soit le quart de l'importance du marché, à chaque mois désigné.

Sur le quantum de l'indemnité, M. Criquet dit qu'à supposer que cette indemnité soit due, elle doit être calculée sur la différence des cours entre le prix d'achat et le cours pratiqué à la date de la mise en demeure, c'est-à-dire au mois d'août.

Nous ne manquerons pas de donner la solution du tribunal pour cette affaire qui a été mise en délibéré.

PORTRAITS
Artiste Portraitiste Russe
A. MISSCHKIN
Se charge des portraits d'après nature et des agrandissements d'après photographie de toutes grandeurs.
58, RUE D'INKERMANN, 58 7936

NOUVELLES MILITAIRES

L'*Officiel* de mercredi publie toute une série de promotions et nominations militaires. Voici les noms intéressant notre région :

Infanterie. — Sont promus : colonel, Poterat de Billy, lieutenant-colonel au 110e, affecté au 33e régiment; lieutenant-colonel, M. Prieur de Larornette, chef de bataillon au 3e régiment de tirailleurs algériens, affecté au 110e.

Chefs de bataillon : MM. Lecomte, capitaine au 111e, affecté au 127e; Clot, capitaine au 81e, affecté au 110e; Banelli, capitaine au 115e, affecté au 8e.

Capitaines : MM. Lière, lieutenant au 110e, maintenu à son corps; de la Lunde d'Olce, lieutenant au 33e, affecté au 152e; Brisset, lieutenant au 93e, affecté au 43e; Richin, lieutenant au 81e, maintenu à son corps.

Cavalerie. — M. Moreau de Bellaing, lieutenant-colonel du 19e chasseurs, est nommé colonel du 14e régiment de dragons.

M. de la Vaulx, capitaine au 9e régiment de cuirassiers, est nommé chef d'escadron au 4e régiment de dragons.

M. de Bermingham, du 21e régiment de dragons, est nommé sous-lieutenant au 6e régiment de cuirassiers.

Artillerie. — M. Hermary, lieutenant-colonel, président de la commission d'expériences de Calais, est nommé colonel.

Corps de santé militaire. — M. Gavoy, médecin principal de 2e classe, qui quittait il y a quelques jours l'hôpital de Lille pour celui de Lyon, vient d'être promu de 1re classe.

PETITE CORRESPONDANCE

A un catholique roubaisien. — Nous publierons volontiers votre lettre sur l'hospice de Mouveaux si vous voulez bien nous donner votre nom.

NORD

Armentières. — *Nécrologie.* — Nous apprenons avec regret la mort de M. Désiré Fauvergue, l'industriel bien connu, ancien maire d'Armentières.

Une tentative criminelle au Cateau. — Le tramway partant du Cateau à 7 h. 15 du soir, a partiellement déraillé, hier, par suite d'une tentative criminelle.

Une grosse pierre de bordure de trottoir avait été placée par un malfaiteur, sous le levier de manœuvre d'une aiguille, de manière à diriger le train dans une carrière à plâtre qui se trouve chaussée brunehaut.

Heureusement le mécanicien put arrêter sa machine, alors que trois voitures seulement étaient sorties des rails. Il n'y a donc pas eu d'accidents de personnes, mais les voyageurs l'ont échappé belle.

Une enquête a été aussitôt ouverte.

Un tremblement de terre à Aniche. — Un tremblement de terre vient de se produire à Aniche, dans le quartier de la Verrerie, appartenant à M. Hayez, député.

La secousse a duré quelques secondes et a été accompagnée de bruits sourds; elle a fait trembler les bâtiments et a causé une certaine panique chez les habitants. On l'attribue à des éboulements souterrains occasionnés par les mines de houille.

CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille VANDENNIEUVENBORG-DEBAVEYE qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Dame Julie DEBAVEYE, épouse de M. VANDENNIEUVENBORG, de l'Association des Mères Chrétiennes, pieusement décédée à Roubaix, le 27 décembre 1893, dans sa quarante-neuvième année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le vendredi 29 courant, à 9 heures, en l'église Notre-Dame, à Roubaix. L'assemblée à la maison mortuaire, rue du Fontenoy, 140.

Les amis et connaissances de la famille LIBBRECKT-MULIER qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Madeleine-Marguerite-Marie LIBBRECKT, décédée à Wasquehal, le 28 décembre 1893, à l'âge de 11 mois, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Salut d'ange Solennels, qui auront lieu le samedi 30 courant, à 3 heures 1/4, en l'église de Wasquehal. L'assemblée à la maison mortuaire, près le Pont du Moulin, à 2 h. 1/4.

Les *maux de tête*, les *étourdissements*, les *vomissements* de bile et de glaires disparaissent rapidement en prenant chaque matin une cuellerée à café de **Tisane Dussolin**. On en trouve dans toutes les bonnes pharmacies au prix de 4 fr. 50 le flacon. Dépôt principal à Paris, pharmacie Derbecq, 24, rue de Charonne. 35774

BELGIQUE

Mouscron. — *Réunion du Conseil communal.* — Le Conseil communal de Mouscron s'est réuni en séance ordinaire le mercredi 27 décembre, à cinq heures et demie du soir, sous la présidence de M. Mulliez, bourgmestre.

Etaient présents : MM. Marlem, échevin, A. Parmentier, Coppenolle, Delbar, J. Parmentier, Labarre, Denreep et Busschaert, conseillers.

M. Coulon, secrétaire, donne lecture du procès-verbal de la dernière séance qui est adopté sans observation.

Dans une séance précédente, M. Delbar avait demandé au Conseil qu'on lui fournisse la liste des élèves fréquentant les écoles d'adultes et les écoles primaires communales. Le Conseil avait fait droit à la demande de M. Delbar. La liste lui est remise séance tenante.

On aborde ensuite l'ordre du jour.

1. *Budget primitif des hospices civils pour l'exercice 1894.* — M. le secrétaire donne lecture des divers chapitres du budget primitif des hospices civils.

Les prévisions de recettes s'élèvent à 36,520 fr. 04 c.; les dépenses se montent à 36,508 fr. 26 c. d'où un excédent de recettes de 11 fr. 78 c.

Le Conseil, après examen, adopte le budget hospitalier tel qu'il est établi.

2. *Budget du Bureau de bienfaisance pour l'année 1894.* — M. le secrétaire dépose sur le bureau le budget primitif de bienfaisance. Il donne connaissance à l'assemblée des prévisions, tant en recettes qu'en dépenses, contenues dans ce document. Les évaluations se montent, en recettes, à 48.675 fr.; en dépenses, à 48.622,48. L'excédent de recettes est donc de 52,52.

3. *Formation provisoire du budget communal pour 1894.* — M. le Secrétaire fait connaître les évaluations provisoires de recettes et de dépenses du Budget communal pour 1894.

Le Conseil décide que ce budget sera définitivement fixé et approuvé dans une séance ultérieure.

M. Coppenolle propose d'adjoindre un auxiliaire au garde-champêtre du Mont-à-Leux. Il invoque pour motif qu'à partir d'une certaine heure du soir, la surveillance de ce hameau fait défaut, ce qui favorise les exploits des malfaiteurs qui y circulent.

M. le Président répond qu'il n'est pas possible actuellement de faire droit à cette proposition. Dans quelque temps peut-être, dit-il, on pourra augmenter le nombre des agents de police, dans la mesure nécessaire.

M. Delbar émet la proposition de vote d'une somme de mille francs à titre de restauration du sentier du « Compas », ce qui constituerait une dépense très-utile que tous les habitants approuveront.

M. le Président objecte que le crédit demandé ne peut être énargé au budget en cours, mais qu'il pourait l'être dans un budget ultérieur.

4. *Location des échopes pour 1894.* — M. Coulon soumet au Conseil le procès-verbal de l'adjudication des échopes, effectuée le 1er décembre dernier.

Après en avoir pris connaissance, les conseillers donnent un avis favorable à l'approbation de ce document.

5. *Adjudication des fournitures aux établissements hospitaliers, en 1894.* Le Conseil donne également son adhésion au procès-verbal de l'adjudication passée le 10 décembre touchant les fournitures nécessaires aux établissements hospitaliers en 1894.

6. *Admission d'une vieille femme indigente à l'Hospice-Civil.* — Une octogénaire, Victoire Colbrant, veuve Delcourte, domiciliée à Mouscron, sollicite son admission à l'hospice, à la condition d'abandonner à l'établissement tout ce qu'elle possède : ce qui manquerait pour son entretien serait fourni par un de ses neveux qui en a pris l'engagement. Le Conseil donne son assentiment à cette combinaison. En conséquence la veuve Colbrant peut être admise à l'hospice.

7. *Fixation du prix de journée des étrangers indigents à l'hospice civil pendant l'année 1894.* — Il est de règle que chaque année, l'administration communale fixe le prix de journée d'entretien des étrangers indigents à l'hospice.

Le Conseil après en avoir délibéré, fixe ce prix de journée à un franc cinquante centimes que devra supporter le domicile de secours de l'étranger.

La séance est levée à sept heures.

— *Arrestations diverses.* — Le brigadier Stockbroeckx et le gendarme Deketelaere ont procédé, mardi soir, à deux arrestations : celles d'un contumax, Fidèle Vanlaert, tailleur, âgé de vingt-sept ans, natif de Saint-Nicolas, demeurant à Mont-à-Leux. Il s'était dérobé à une condamnation à trois mois de prison et vingt-six francs d'amende, prononcée contre lui en février dernier par le Tribunal correctionnel de Termonde pour soustraction frauduleuse, et d'un déserteur, Ivo Engels, caporal au 2e régiment de ligne à Gand. Il manquait aux appels depuis six jours.

Il a été mis à la disposition de l'autorité militaire.

Mercredi matin, les gendarmes Deblende et Dekoning ont arrêté une ménagère, Marie Cuvelier, demeurant à Roubaix. Le Tribunal correctionnel de Courtrai l'avait condamnée en mai 1892 à quinze jours de prison et vingt francs d'amende pour coups et blessures volontaires.

Dans l'après-midi, la police locale a arrêté Jean-Louis Demullier, cabaretier, demeurant à Mont-à-Leux.

Cet individu avait encouru une peine de quinze jours de prison, prononcée par la cour d'appel de Gand à la date du 3 juillet dernier, pour bris de clôture chez un cabaretier, Adolphe Tallier, au Mont-à-Leux.

Herseaux. — Un très joli concert, organisé par la section dramatique, de la musique municipale de Croix, a eu lieu, hier, chez M. Vanhuys, cafetier. Tous les interprètes ont droit à des félicitations. L'ouverture exécutée par le groupe symphonique, a été brillamment enlevée. M. Delvigne, sous-chef, s'est particulièrement distingué dans un air varié pour bugle, ainsi que dans un duo avec piston où il avait M. Wattel, comme partenaire; tous deux ont prouvé qu'ils étaient réellement musiciens.

M. Dupriez, baryton, a été également applaudi. Un flûtiste distingué, M. Jean Van Hooland, a soulevé plusieurs salves d'applaudissements dans plusieurs airs variés; ce jeune artiste, qui a fait son coup d'essai, laisse présager un brillant avenir. M. C. Multiez a chanté une romance avec un goût exquis. MM. L. Hourez et G. Bargibant ont, pour ainsi dire, fait les frais de la soirée; leurs monologues et chansonnettes ont provoqué une grande hilarité; toutes nos félicitations aux deux compères. Nous remercions M. Gadenne, directeur de la musique municipale de Croix, qui s'est acquitté avec talent du rôle d'accompagnateur.

Les personnes affaiblies ne trouveront jamais de meilleur reconstituant et fortifiant que le tapioca. En donnant la préférence au **Tapioca Rils** elles pourront faire des potages qui réjouiront les palais les plus délicats. 35923

CHOSES ET AUTRES

Nos bébés.

— Pourquoi pleures-tu, mon enfant?

— Tous mes frères et sœurs ont des vacances et pas moi, hi!

— Et pourquoi donc n'as-tu pas de vacances?

— Je ne vais pas encore à l'école.

***

— Eh! bien, madame, votre petit garçon travaille-t-il bien?

— Oui, madame, il commence à écrire...

— A écrire! déjà?

Le père intervenant :

— Oui sur les meubles avec un clou.

BIBLIOGRAPHIE

Lorette, le nouveau Nazareth qui remplit l'univers catholique de la gloire de son nom (Pie IX). — Ouvrage richement illustré et précédé d'une lettre d'approbation de S. G. l'Evêque de Lorette, publié à l'occasion du sixième centenaire 1894-1895, par Guillaume Garratt, maître ès arts de l'Université de Cambridge.

*Edition de luxe grand in-8° j